

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 26 septembre 2011

Convocation du : 19 septembre 2011

Objet : Maison des Services au Public 2012. Demande de subvention.

L'an deux mille onze, le vingt six septembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Oze, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie Bermond

Etaient présents : R.Fournel, B. Soulat, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle,
JM Bermond, R.Basset, M. Barbet, M.Rosenstiel, M. Chautant,
JC Salles, G. Garcin, B. Faure, J-L Pelloux, P. Aubin

Excusés : M. Barthélemy, A.Chevalier, F.Reynaud, F. Roux, F.Record,
C. Dargot remplacée par N.Lombard, G. Pitaval remplacé par Christine Souci

Le Vice-Président Jean-Louis Pelloux, chargé des services aux habitants propose de solliciter les différents partenaires financiers pour le fonctionnement 2012 de la Maison des Services au Public de Veynes, labellisée Relais Services Publics.

Le plan de financement prévisionnel est établi comme suit :

Europe (programme FSE) :	11 600 €
Europe (FEADER)	10 000 €
Etat (FNADT) :	10 000 €
Conseil Régional PACA :	22 000 €
Autres co-financeurs :	7 000 €
<u>Autofinancement (CC 2 Buëch & Commune Veynes)</u>	<u>11 400 €</u>
Total :	72 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité, charge le Président des démarches administratives correspondantes.

votants : 17 pour : 17 abstention : 0 contre : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Ainsi fait et délibéré à Oze, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme: 005 240500109 20110926-2011_93-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2011 Publication : 30/09/2011

Pour le Président

Le Président - Michel Mescle

